

s'y conformera pas parce qu'elle estime que le Parlement n'appuie pas cette recommandation.

Si la motion du député est adoptée, le Parlement aura alors, pour la première fois, à ma connaissance, accepté et approuvé des recommandations d'un comité parlementaire à propos de la Commission de la Fonction publique. Elles seront donc appuyées par le Parlement et les Canadiens, et la Commission de la Fonction publique ne pourra pas y passer outre. Elle devra donc les adopter.

C'est dans cet esprit que j'aimerais appuyer fortement la motion proposée par le député et j'espère que la Chambre acceptera d'adopter le dixième rapport du comité des comptes publics.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je ne compte prendre que quelques minutes pour rappeler que je suis d'accord avec mon collègue d'Ottawa—Vanier qui a attiré notre attention aujourd'hui sur les excellentes recommandations du comité des comptes publics.

Je m'en voudrais de ne pas féliciter tout d'abord la députée de Trinity (M^{lle} Nicholson) de son excellent travail à la présidence de ce comité. Je sais que les députés en feraient autant à ma place.

En tant que député de la région de la Capitale nationale, j'apprends, non sans inquiétude, qu'il faut actuellement entre 136 et 160 jours pour combler les postes vacants au gouvernement. Je m'en inquiète pour deux raisons.

[Français]

Premièrement, monsieur le Président, il faudrait souligner que si un poste reste sans être comblé pour quelque 150, 160 jours, disons presque six mois, les autres employés du même service doivent faire leur propre travail et celui de quelqu'un qui n'est pas au travail. Le système actuel surcharge donc les autres employés et il est injuste pour les autres fonctionnaires d'être obligés de faire le travail d'autres personnes à cause d'une bureaucratie devenue si lente.

Dans un deuxième temps, monsieur le Président, je voudrais porter à votre attention et à celle du député de Richelieu (M. Plamondon), qui écoute attentivement à l'autre bout là-bas, que dans le moment un grand nombre de mes électeurs se trouvent sans emploi dans la région de la Capitale nationale. Et comme vous le savez, monsieur le Président, dans la région de la Capitale nationale, le taux de chômage s'accroît actuellement, tandis qu'il semble baisser à peu près partout ailleurs en Ontario.

Cette situation chez nous, monsieur le Président, est très sérieuse pour les électeurs de ma circonscription. L'est de ma circonscription, comme vous le savez bien ainsi que les députés d'en face, dans la région de Hawkesbury, et ainsi de suite, le taux de chômage est d'environ 14 ou 15 p. 100. C'est très sérieux.

Mais naturellement, comme vous le savez également, dans cette région, le nombre de fonctionnaires qui travaillent à Ottawa est quand même relativement peu élevé en termes de pourcentage. Un grand nombre de mes électeurs qui sont des fonctionnaires dans la région d'Ottawa-Hull demeurent naturellement dans la région d'Orléans, de Cumberland, etc.,

Motions

comme vous le savez parfaitement, et ces gens, dans les dernières années, avaient quand même passé à travers la récession économique passablement bien étant donné qu'il n'y avait pas eu autant de pertes d'emplois au niveau du gouvernement fédéral qu'il y en a eu dans le secteur privé. Mais la situation actuelle est l'inverse, monsieur le Président, c'est-à-dire qu'un grand nombre de mes électeurs se retrouvent sans emploi ou perdent leur emploi au moment même où d'autres résidents du Canada, surtout de la province de l'Ontario, voient leur situation économique s'améliorer.

Tout cela pour vous dire, monsieur le Président, que si des postes restent sans être comblés durant six mois, c'est une perte d'emploi pour un de mes électeurs pour cette période de temps-là, et il est important de porter cela à l'attention de la Chambre pour réitérer les points soulevés plus tôt par l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) qui a si bien et avec autant d'éloquence informé cette Chambre.

Je voudrais également vous parler, monsieur le Président, de cette fameuse liste de disponibilité par laquelle les fonctionnaires sont menacés de perdre leur emploi ou même ceux qui sont déjà partis à cause de mesures instaurées par le ministre des Finances—qui est assis là sur son siège—et le président du Conseil du Trésor qui ont été les bourreaux des fonctionnaires... il est important de porter à l'attention de ces deux ministres qu'un grand nombre de Canadiens, quelque 2,000 ou 3,000 personnes, sont présentement sur cette liste de disponibilité, un nombre d'entre elles ayant perdu leur emploi ou le perdront d'ici peu. Alors, si cette liste d'attente était compressée, raccourcie, si l'on veut, un grand nombre de ces personnes pourraient immédiatement réintégrer la Fonction publique fédérale et donc travailler au lieu d'être chez elles sur l'assurance-chômage ou l'aide sociale ou enfin d'autres programmes auxquels les gens qui n'ont pas d'emploi doivent présentement avoir recours.

Tout cela pour vous dire, monsieur le Président, combien il est important pour la Chambre d'adopter aujourd'hui—et je demande aux députés de toutes les formations politiques, que ce soit l'honorable député de Richelieu (M. Plamondon), mon bon ami à l'autre bout là-bas, d'appuyer ce projet de loi, ou même le ministre des Finances, parce qu'il est encore temps pour ce dernier de se racheter, lui qui a si mal agi à l'endroit des fonctionnaires fédéraux par ses contraintes et ses coupures budgétaires.

Alors, monsieur le Président, je suis content qu'un député porte à mon attention le fait suivant, le député à ma droite, à mon extrême droite, devrais-je dire, du parti conservateur qui vient de dire que le ministre des Finances n'avait pas le choix. Je vous demande, monsieur le Président, si le même ministre des Finances avait des choix lorsqu'il s'agissait de couper les dépenses inutiles du premier ministre, par exemple. Là il y aurait eu un choix, là il y avait un choix très clair et très facile à faire et je suis content que le député conservateur porte cela à mon attention. Là on aurait pu volontiers couper les dépenses, là on aurait pu dire: Assez le gaspillage d'argent des contribuables, assez de photos, assez de l'arrogance—17 photos dans 16 pages—du premier ministre!